N° 140
AVRIL 2021

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



CRISE SANITAIRE :
LE POINT SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION

DOSSIER :
UNE PETITE HISTOIRE DE LA VILLE

TOPONYMIE :
UNE ALLÉE DÉNOMMÉE GISÈLE HALIMI

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

FÉVRIER
12 YLIÈS BAHRI
13 EVAN PESCHIUTTA
19 ROMY GRESLEBIN VARNEVILLE
25 AMIR CHTITIHI

MARS
1ER LILY BILLE
08 LYNA BOUTIOT

MARIAGES

MARS
13 PAQUITA BOULARD ET FRANÇOIS RIDEL

DÉCÈS

FÉVRIER
16 MOHAMADOU N'GUER
18 PIERRETTE BLANFUNÉ
25 MONIQUE LAMIRAY
28 JACQUES BILLAUX

MARS
08 PIERRE RÉGUILLET
09 JEAN WAYSS
10 CHRISTIANE VILLLIER
11 CHARLETTE SPY
11 FRANÇOISE OSMOND
12 ARLETTE BOURGEOIS
16 MICHELINE FÉREY
17 JACQUELINE MERRIEN
17 GILBERT GILLÉ
18 FERNAND MIGNOT
18 JACQUELINE SÉTIF
20 ANDRÉ YON

Mairie Place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Accès réglementé UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Point relais de proximité

Bibliothèque Jean Boccace
Parc de Signa Quartier de La Maine
02 32 82 22 09
Accès réglementé UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi et le samedi de 14h à 18h

Police Municipale de Proximité 06 34 54 59 65

ou par mail : MESSAGERIE.CITOYENNE@ville-maromme.fr

Allo communauté

Métropole Rouen Normandie **le numéro vert de la Métropole**
7jrs/7 - 24h/24
0 800 021 021
ou sur internet
www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

En raison de l'épidémie de Covid-19, **David Lamiray,** Maire et Conseiller Départemental, ne reçoit plus en présentiel et propose des entretiens téléphoniques ou des visioconférences.
Prise de rendez-vous : 02 32 82 22 38

www.maromme.fr

Toute l'actualité de la ville est à retrouver :

sur l'application "**MarommeMaVille**"
(à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette)

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux :
MarommeMaVille
Twitter Facebook Instagram

MAROMME, MA VILLE
Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Réalisation graphique,
prises de vues, rédaction : **Clara Beique, Anne Cordenie, Christopher Gilbert, Bruno Huré, Marie-Claude Masurier, Maxime Morlaine, Christine Somon**
Impression : **Imprimerie IRS**
Distribution : **Ville de Maromme**

Contact :
communication@ville-maromme.fr

- Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé. Ecolabel Européen -

TESTER ET VACCINER



Un nouveau tour de vis a été donné pour tenter d'endiguer la recrudescence du nombre de contaminations et empêcher l'asphyxie des services hospitaliers. Après avoir été a été décrété dans 16 départements dont la Seine-Maritime, un troisième confinement a finalement été étendu à toute la France. C'est un coup dur pour le moral de nous tous qui peinons à entrevoir une sortie à cette crise. Pourtant, il nous faut demeurer optimistes parce que nous avançons et parce que nous connaissons les moyens d'y parvenir. Ils tiennent en deux mots : tester et vacciner. Bien entendu, le chemin reste long et il va nous falloir redoubler de patience d'autant plus que deux obstacles nous font face. Le premier est celui de l'approvisionnement en vaccins. Tous les professionnels de santé sont prêts à y participer et notamment ici à Maromme. Le second est la proximité des centres de vaccinations qui représente un véritable frein pour l'accès d'un grand nombre de nos concitoyens. La proposition que j'ai faite en étroite collaboration avec un groupe de médecins et d'infirmiers d'ouvrir un centre de vaccination à Maromme a été, une nouvelle fois, réitérée auprès du directeur départemental de l'Agence Régional de la Santé. Comme je lui ai expliqué, la vallée du Cailly s'apparente à une zone blanche en matière de vaccination. Les centres les plus proches sont ceux de Duclair et du C.H.U. de Rouen. Inutile de dire que pour certaines personnes, souvent âgées, le déplacement jusqu'à ces centres relève du périple. De plus, le recours au covoiturage pour des raisons pratiques et économiques accentue les risques de contaminations. Nous attendons donc avec beaucoup d'impatience une réponse favorable de l'Agence Régionale de la Santé. C'est à mes yeux non seulement un devoir de solidarité, mais aussi un droit élémentaire dont chacun doit pouvoir bénéficier. Au nom de l'équité vis-à-vis de l'accès aux soins, nous continuerons de défendre l'installation d'un centre de vaccination pour les habitants de la vallée du Cailly. Vous pouvez compter sur moi. Je reste et resterai déterminé.

David LAMIRAY
Maire de Maromme
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

TROISIÈME CONFINEMENT

Ce qui change des précédents

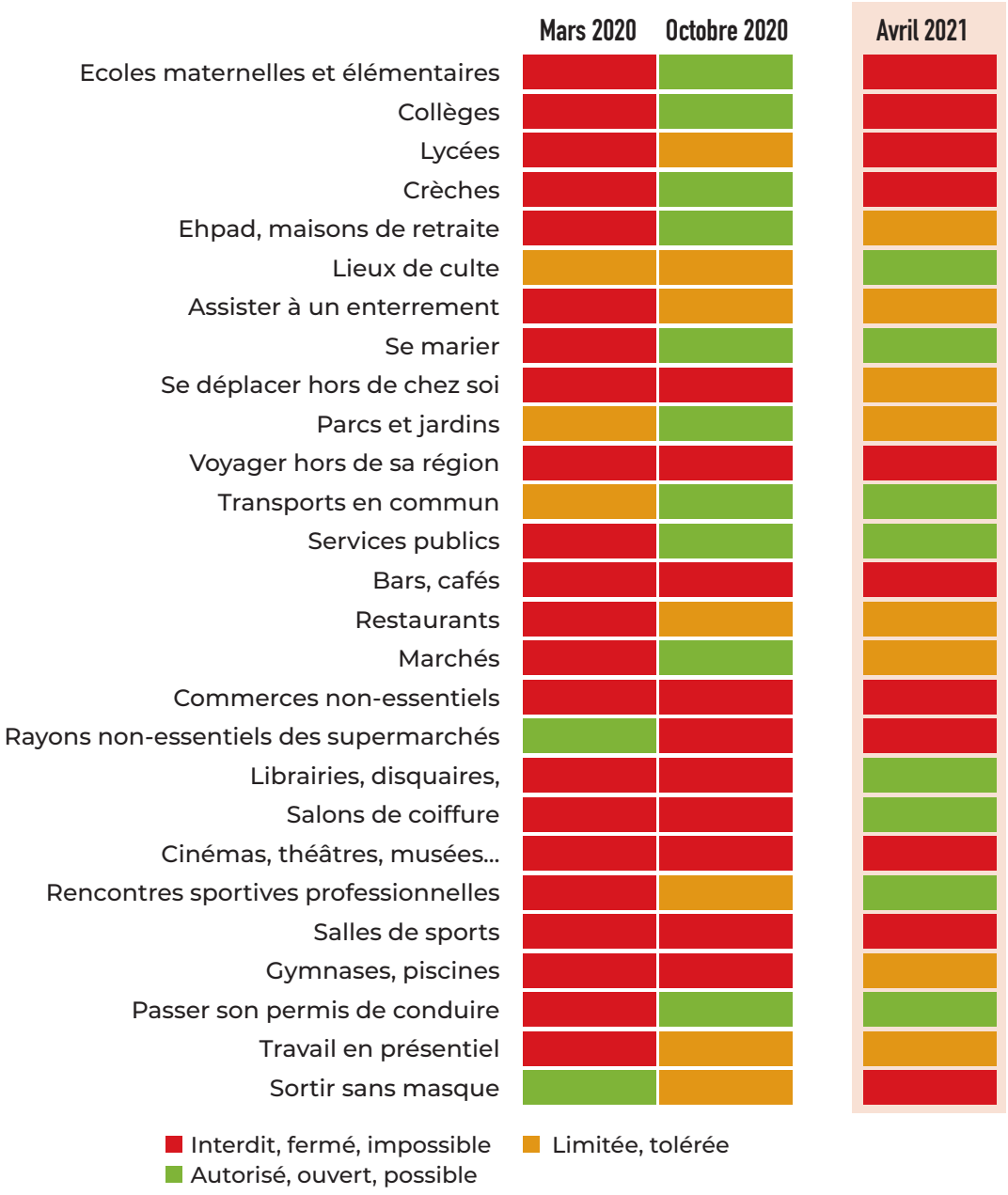

À retenir

Couvre feu imposé entre 19h et 6h
sauf attestation justificative.

Un confinement 7 jours/7
pour 4 semaines minimum.

Des déplacements dans un rayon de 10 km autour de chez soi
avec une pièce d'identité et sans aucune limitation de durée.

Rassemblement de plus de 6 personnes interdit
sur l'espace public.

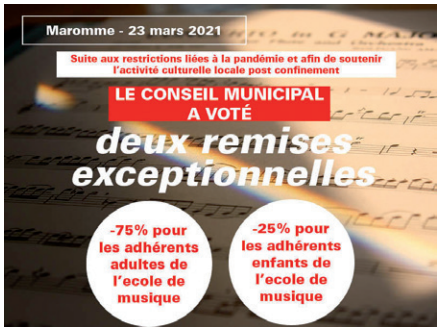





MAROMME RESTE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le second Conseil Municipal de l'année, qui s'est une nouvelle fois tenu en visioconférence le mardi 23 mars dernier, a été marqué par une série de délibérations importantes pour l'avenir de la ville. **En engageant de nombreux projets d'investissement, Maromme poursuit sa modernisation et sa transition écologique.** Les chantiers qui en découleront viendront aussi soutenir la relance de l'économie.

Que la chose soit entendue, cette session fut tout d'abord l'occasion de voter les taux d'imposition pour 2021, en maintenant les barèmes inchangés conformément aux engagements de la nouvelle équipe municipale.

Cette décision importante, attendue des habitants, n'a cependant pas empêché les élus de se montrer encore une fois volontaires en matière d'investissement. Aussi, après s'être pleinement mobilisée pour soutenir l'activité sociale, économique et associative, la Ville s'est de nouveau évertuée à penser l'avenir en débloquant d'importantes ressources financières.

À l'heure où chacun d'entre nous attend patiemment la réouverture des infrastructures sportives et culturelles, la Ville a donc voté de nombreuses subventions visant à rénover ses équipements municipaux et notamment le complexe Rabelais, l'espace Beaumarchais ou encore l'Académie du SHED. En parallèle, plusieurs conventions sont en projet notamment avec l'Opéra de Rouen et diverses compagnies de théâtre en vue d'égayer la période estivale. Pour les élus, il s'agit non seulement de continuer à promouvoir la culture auprès de tous, mais aussi de soutenir une profession particulièrement impactée par la crise sanitaire.

L'Éducation et l'univers de la Petite Enfance restent au coeur des préoccupations des élus. Ils feront eux aussi donc l'objet de projets de restauration avec notamment la garderie périscolaire Louise Michel au sein de l'école Thérèse Delbos, le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s ou encore la créche multi-accueil Françoise Dolto.

La Municipalité poursuit ainsi sa politique de réaménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie, en élevant l'écologie et le développement durable au rang de priorités. Grâce à cette philosophie, Maromme - dont les 410 hectares en font l'une des plus petites communes de l'agglomération rouennaise - repense chaque jour un peu plus son territoire tout en préservant farouchement son patrimoine.

Pour revoir la séance :
www.bit.ly/CM23032021
sur Youtube Maromme Ma Ville

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. On a choisi celle de Rachel et Nathan avec leur coach David du club de tennis de Maromme, tous heureux d'avoir pu taper la balle en extérieur sur les courts du Parc de Signa par une après-midi ensoleillée.

Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr
ou sur Instagram avec la mention #maromme ou #marommemaville

PRECARITÉ MENSUELLE.



Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, David Lamiray et Christelle Poulain, Adjointe à la solidarité, remettaient officiellement le fruit de la collecte « *À nous de changer les règles* » qui s'est déroulée les 12 et 13 février derniers. Cette action solidaire a permis de récolter un mètre cube de protections et de produits d'hygiène pour lutter contre la précarité menstruelle. Ainsi, les Restos du Coeur, la Mission Locale, mais aussi les écoles, le collège et le lycée Bernard Palissy se sont vus remettre divers lots afin de permettre une redistribution aux jeunes filles et aux femmes en situation précaire. Tous ont salué l'initiative, d'une part pour la récolte de produits très attendus mais aussi pour la mise en lumière d'un sujet de société malheureusement encore tabou.



COMMÉMORATION.

Cérémonie souvenir. A l'instar des cérémonies précédentes, la «Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc» s'est tenue ce matin en petit comité. Une gerbe a ainsi été déposée au pied du monument aux morts et un hommage rendu aux soldats enterrés à Maromme. Le 19 mars 1962, les représentants des deux pays signaient un accord de cessez-le-feu mettant fin au conflit et ouvrant la voie à l'indépendance du peuple algérien. Cette commémoration nous offre l'occasion de regarder en face notre histoire et sa vérité, aussi douloureuse soit elle, et doit aussi nous permettre de tendre vers l'avenir, en exprimant avec force notre volonté commune de vivre ensemble.

L'écho des réseaux



Félicitations !

En l'absence de compétition pour cause de Covid, la ligue de Normandie de Volley Ball a lancé un tournoi virtuel sur facebook pour élire le plus beau maillot de club. La finale opposait celui des Loups du Maromme Canteleu Volley 76 à celui des joueurs de Carpiquet, ville du Calvados... et le maillot des Loups s'est imposé !!!



INITIATIVE. Deux roues entre deux livres. Entre la création récente de pistes cyclables et les nombreux projets d'itinéraires à venir (et sans parler de la piste de pumptrack du Parc de Signa), le vélo à Maromme a de beaux jours devant lui. C'est donc en toute logique que le dernier rendez-vous des makers s'est penché sur le sujet autour d'un atelier participatif. À l'approche du printemps l'envie de ressortir les vélos pour aller se promener, prendre l'air ou travailler se fait plus que jamais sentir ! Mais pour les organisateurs, une révision n'est jamais de trop avant d'enfourcher sa monture ! Des freins à régler ? une chaîne à graisser ? Une hauteur de selle à régler parce qu'on grandit ? C'est dans cet esprit qu'ils ont décidé d'inviter deux experts en matière d'entretien de vélo, Dominique et Luc. Toute la matinée, le duo s'est attelé à partager avec les adhérents leurs savoirs et des petites astuces pour s'en sortir avec sa bicyclette.

Les prochaines dates des rendez-vous des makers sont à retrouver sur la page facebook de la ville : MarommeMaVille



RESTAURATION COLLECTIVE. La cuisine centrale relève les défis Ce mois-ci, une partie des élus s'est rendue à la Cuisine Centrale pour échanger avec le personnel en charge de la restauration collective. Ces dernières années, la structure n'a cessé d'évoluer pour se conformer aux nouvelles réglementations nationales en matière de nutrition et répondre aux enjeux du développement durable. Aussi, cette rencontre était l'occasion de faire le point sur les démarches visant à lutter contre la précarité alimentaire, la mise en place des dispositifs anti-gaspillage ou encore les derniers achats de matériel, sans oublier les protocoles sanitaires mis en place contre la pandémie de COVID-19.



CULTURE. ~~L'Académie~~ du SHED accueille une artiste en résidence. A l'image de nombreux lieux culturels en France, le Centre d'Art Contemporain de Normandie - attend de pouvoir rouvrir ses portes aux visiteurs. Loin de rester inactive, la structure accueille (jusqu'à fin juin) une artiste en résidence. Charlotte Bayle, plasticienne française singulière et méconnue, se distingue par son travail angoissant et puissant, à la limite du cauchemar et de l'érotisme. Si vous vous baladez aux abords du site, vous aurez sûrement la chance d'apercevoir l'une de ses œuvres à travers les fenêtres !

Gisèle Halimi

Une femme de combats

RUES, ALLÉES ET IMPASSES, LA TOPONYMIE DE LA VILLE SE FÉMINISE. APRÈS ROSA PARK, SIMONE VEIL, LOUISE MICHEL ET BIEN D'AUTRES, **GISELE HALIMI** PREND DÉSORMAIS PLACE DANS LES RUES DE MAROMME. AVOCATE, MILITANTE FÉMINISTE ET FEMME POLITIQUE TRÈS ENGAGÉE, ELLE A TENU ET TIENT AUJOURD'HUI ENCORE UNE PLACE IMPORTANTE DANS LA SOCIÉTÉ. LA VILLE A DONC VOULU RENDRE HOMMAGE À CETTE GRANDE FIGURE DE L'ÉGALITÉ ET DES DROITS DES FEMMES.

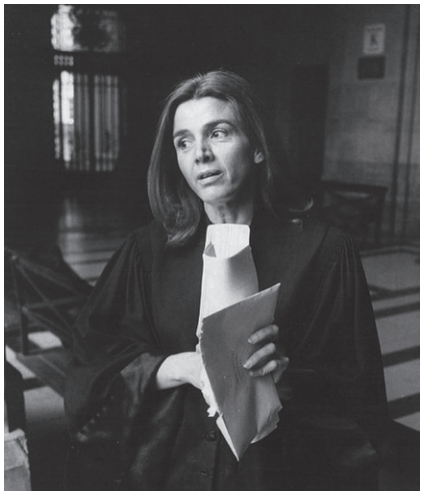

Dès le début des années 50, à tout juste 23 ans, Gisèle Halimi s'engage pour l'indépendance de son pays, la Tunisie, mais aussi pour celle de l'Algérie. En 1956, elle devient l'une des principales avocates du Front de Libération National (FLN) et dénonce les tortures pratiquées par l'armée française sur des condamnés Algériens puis défend les militants du Mouvement national algérien poursuivis par la justice française.

Entre 1956 et 1957, avec l'aide de l'avocat communiste Léo Matarasso, elle révèle les autopsies truquées d'un médecin, ce qui lui vaudra d'être arrêtée, brièvement détenue puis expulsée d'Algérie.

En 1960, elle poursuit son combat contre le colonialisme et plaide en faveur de Djamila Boupacha, militante du MNA (mouvement national algérien) accusée de tentative d'attentat et qui fût torturée par l'armée française.

Figure du féminisme en France, elle sera la seule avocate signataire du «manifeste des 343», réunissant des femmes qui déclarent avoir déjà avorté et réclament le libre accès à l'avortement, alors réprimé en France. Dans la foulée, avec Simone de Beauvoir, elle fonde le mouvement féministe *Choisir,* en faveur de la dépénalisation de l'avortement. Lors du procès de Bobigny en 1972, elle assure la défense de Marie-Claire, une jeune fille de seize ans qui a avorté après un viol. Ce procès contribua aux avancées qui conduiront à la loi Veil sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), votée en 1974.

Consciente de pouvoir influer sur la loi, elle décide de défendre également ses combats dans l'arène politique. Proche de François Mitterrand, elle est élue députée lors des élections législatives de 1981, mandat qu'elle occupe jusqu'en 1984.

Elle devient par la suite ambassadrice de la France auprès de l'UNESCO et intervient en faveur de l'abolition de la peine de mort, du congé parental, du remboursement de l'IVG ou encore contre le recours aux mères porteuses.

Pour marquer ses engagements, elle prend aussi la plume et publie de nombreux livres sur des faits réels tels que *Ne vous résignez jamais* ou *La cause des femmes*.

Gisèle Halimi est décédée le 28 juillet 2020, à Paris, à l'âge de 93 ans.

L'allée Gisèle Halimi est située dans le quartier Simone Veil, en parallèle des rues Francis Yard et Binche

ALERTE SMS RISQUES industriels et naturels

La Métropole vient de mettre sans attendre un système d'alerte de la population par SMS à disposition des communes. Un outil indispensable pour parer aux risques.

Les outils d'alerte de la population existants ont montré leurs limites lors de l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019. L'événement a rappelé à chacun l'inadaptation du système d'alerte à la population par sirènes lors d'un accident industriel. Si tous les habitants de la Métropole pouvaient voir le panache de fumée, l'information sur la gravité de la situation n'était pas suffisante.

Il est en effet primordial que les populations reçoivent, en même temps que le signal, des informations sur la nature de l'événement et les consignes à appliquer.

La Métropole a donc décidé de mettre à disposition des communes un système d'alerte par SMS. Les habitants peuvent s'y inscrire volontairement sur le site internet de la Métropole : **metropole-rouen-normandie.fr**
Les habitants qui ne disposent pas de connexion à internet peuvent contacter le service téléphonique **Ma Métropole au 0800 021 021** pour s'inscrire



LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, AVEC LA CONTRIBUTION DES ACTEURS DU TERRITOIRE, VIENT DE LANCER LA PLATEFORME « PRIORITÉ JEUNES » DESTINÉE À ÊTRE UN OUTIL MOBILISABLE PAR ET POUR TOUS LES JEUNES EN CETTE PÉRIODE SI PARTICULIÈRE. ELLE PROPOSE DES SOLUTIONS CONCRÈTES, AUTOUR DE GRANDS AXES, POUR AIDER LES JEUNES À ALLER MIEUX ET AMORTIR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE QUI LES FRAPPE DE PLEIN FOUET.

Selon un rapport récent de la commission d'enquête établie pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, plus de 50 % des jeunes sont inquiets pour leur santé mentale. 30 % des jeunes ont renoncé à l'accès aux soins pendant la Covid-19 faute de moyens. 700 000 jeunes vont faire leur entrée sur le marché du travail et rejoindre les 600 000 déjà au chômage en France. 43 % des non-diplômés n'ont pas accès à internet. Ces quelques chiffres parmi tant d'autres et tout aussi alarmants témoignent de l'urgence d'agir. C'est dans cet esprit que la Métropole Rouen Normandie a mis en place la plateforme "Priorité jeunes".

Le premier volet concerne **la vie sociale et les relations humaines**. Il propose un agenda, qui rassemble des sorties, des ateliers découverte, des visites, des séances de sport à l'extérieur... qui est voué à être enrichi constamment. Ces propositions sont totalement gratuites, mais requièrent une inscription préalable afin de respecter le nombre de personnes pouvant les réaliser en simultané.

Le deuxième volet s'articule autour des possibilités de **soutiens alimentaires et psychologiques**, avec notamment le recensement des différentes structures du territoire (associations, CCAS), ainsi que **des aides mobilisables sur la Métropole**.

Quant au dernier, il s'agit d'un parrainage de vie dont la vocation est de répondre à certains besoins parmi lesquels : l'apport d'une aide financière, la préparation de plats cuisinés, le soutien moral et le lien social (téléphone, vidéoconférences, sorties), la constitution et la fourniture de paniers de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène, etc.).

www.metropole-rouen-normandie.fr/priorite-jeunes

SOUS RÉSERVE COVID 19 DES MESURES SANITAIRES

La citoyenneté est l'affaire de tous en un clic !

maromme.portailcitoyen.eu

POURSUIVANT LE PRINCIPE D'EXTENSION DE SES SERVICES EN LIGNE, LA VILLE VIENT DE DOTER LA POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ D'UN OUTIL NUMÉRIQUE GRÂCE AUQUEL LES ADMINISTRÉS PEUVENT DÉSORMAIS DÉPOSER DIRECTEMENT LEURS DOLÉANCES.

La Police Municipale vient donc de s'équiper d'un portail citoyen. Cette plateforme, qui est appelée à remplacer la messagerie citoyenne, permet aux habitants de communiquer avec les agents de la tranquillité publique. Qu'ils s'agissent de signalements concernant des nuisances sonores et autres, d'un objet perdu, d'une opération de bon voisinage ou encore d'une demande d'autorisation de débit de boissons, non seulement les administrés peuvent désormais faire part de leurs requêtes ou prendre rendez-vous avec les agents de la Police Municipale. À noter qu'il est également possible de se renseigner sur différents sujets puisque ce site est aussi une source d'informations sur toutes les questions relevant de la police municipale de proximité et de la tranquillité publique.

maromme.portailcitoyen.eu



RÉSEAU astuce

La Descente à la demande

Depuis le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des Femmes et dans le cadre de la lutte contre les violences qui leur sont faites, le Réseau Astuce et la Métropole Rouen Normandie ont lancé un nouveau service : **la Descente à la Demande**.

La descente à la demande, pensée en premier lieu pour les femmes, permet à toute personne seule ou accompagnée d'un enfant, homme ou femme, de pouvoir **de descendre entre deux arrêts à partir de 22h sur les lignes TEOR** (hors centre-ville) et les lignes FAST afin de la rapprocher de sa destination.



DE MARE-HOM...

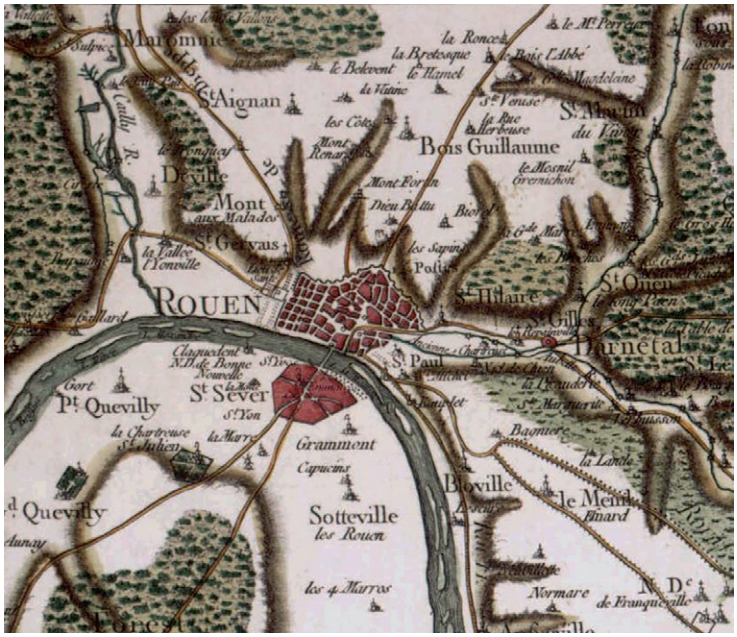

...À MAROMME

Histoire d'une commune en perpétuelle évolution

À LA UNE

L'ARCHÉOLOGIE PERMET D'AFFIRMER QUE LA PRÉSENCE DE L'HOMME DANS LA VALLÉE DU CAILLY REMONTE À LA PRÉHISTOIRE. LES PREMIÈRES TRACES DE NOS ANCÊTRES, DÉCOUVERTES À LA MAINE, TENDENT À PROUVER QU'ILS FAÇONNENT LE PAYSAGE À MAROMME DEPUIS DES MILLÉNAIRES. **PETITE HISTOIRE URBAINE D'UNE VILLE QUI, AUJOURD'HUI ENCORE, NE CESSE D'ÉVOLUER.**

AUX ORIGINES

La vallée du Cailly - large et profonde, couverte de bois et d'herbages, et traversée par une rivière aux eaux vives - présente des conditions favorables à l'implantation humaine. Autrefois, un vaste étang marécageux alimenté par le débord du cours d'eau recouvrait une grande partie de cette zone.

Ceci expliquerait l'origine du nom de la commune dans la terminologie celtique (Mare-hom : le village de la mare).

Au fil des siècles, des femmes et des hommes s'y établissent et de fertiles prairies remplacent progressivement les marais.

Sous l'Antiquité, ce territoire aurait servi de lieu de culte pour les Celtes, dont la déesse mère était vénérée au bord des rivières. Après l'invasion romaine, un premier axe de communication est implanté dans la vallée du Cailly pour relier Lillebonne à Rouen. Cependant, peu d'éléments subsistent concernant le développement la zone.

DU MOYEN ÂGE À L'ÉPOQUE MODERNE

Durant la période médiévale, Maromme se développe - sous la tutelle de l'abbaye de Fécamp - et devient une paroisse florissante qui compte quelques fermes, une église, plusieurs moulins et même une léproserie. La richesse de ces terres va malheureusement attirer les convoitises et engendrer une multitude de spoliations ou de querelles, impliquant notamment les ducs de Normandie.

Ces troubles atteignent leur paroxysme à l'époque moderne. Devenue un fief seigneurial - après la vente aux enchères de la paroisse en 1575 - Maromme connaît en effet de nombreux conflits liés à l'exploitation du Cailly, des moulins et des surfaces agricoles qui perdureront jusqu'à la Révolution.
Malgré ces tensions, le village commence à bénéficier de l'essor économique du port de Rouen et participe activement au développement du commerce et de l'artisanat. Entre le XVIe et le XVIIe siècle, il voit alors se multiplier les manufactures, dont la célèbre Poudrerie royale construite sous le règne d'Henri IV. Au début du XVIIIe siècle, la demande de textiles explose en Europe. Les marchands rouennais décident donc de délocaliser la production en périphérie de la ville, en s'appuyant sur la main d'œuvre locale.

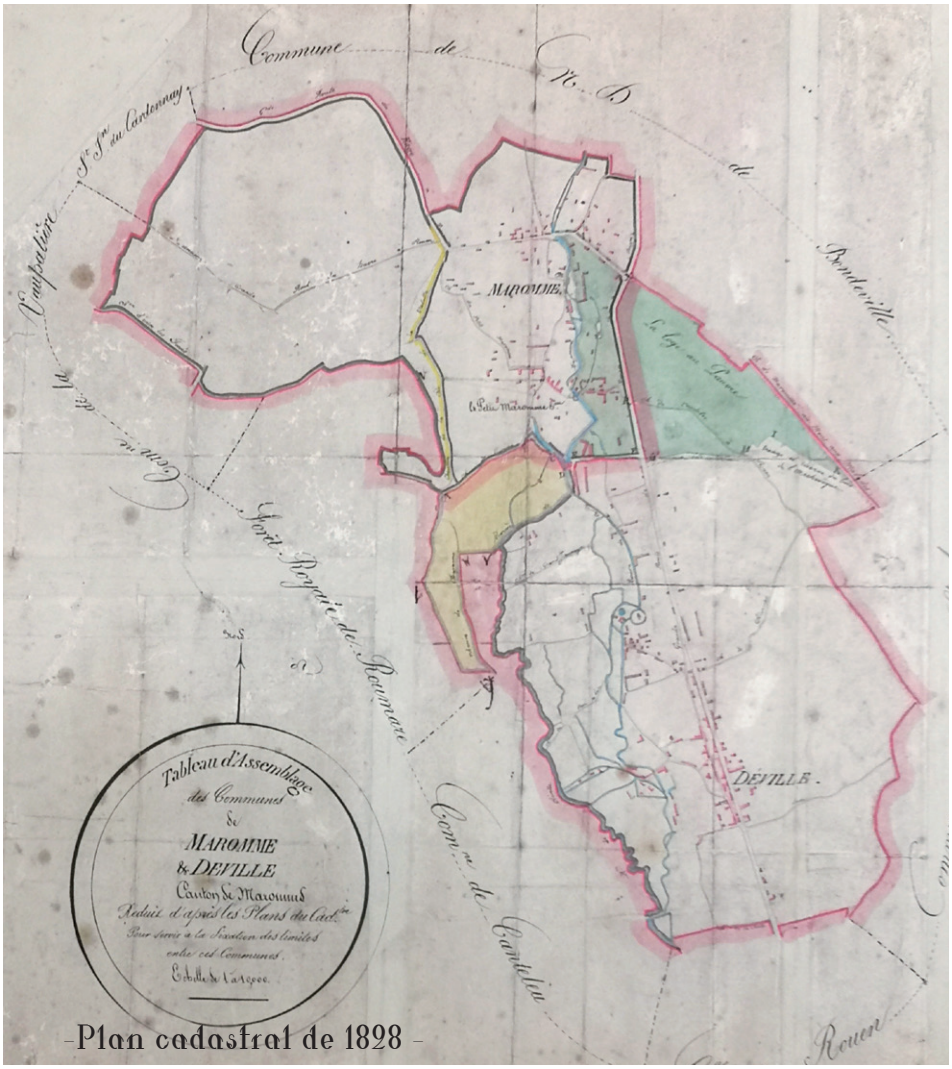

Plan cadastral de 1828

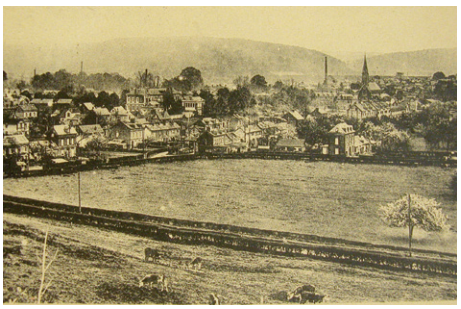
Champs sur lequel sera construit le stade

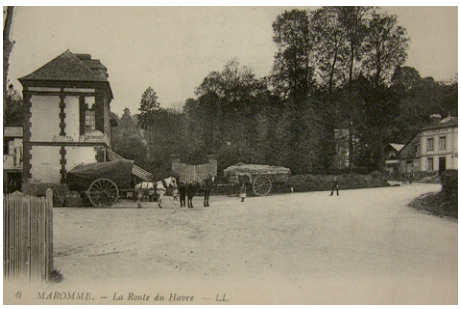
Le carrefour de La Valette

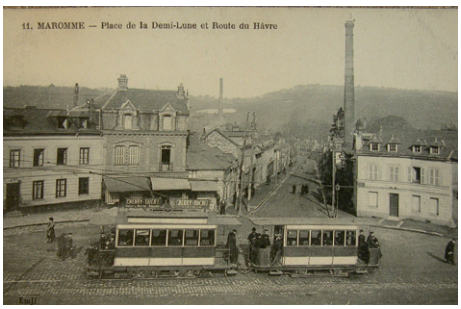

Place de la Demi-Lune

D'abord spécialisée dans la teinture et la production du papier, Maromme - qui acquiert le statut de municipalité en 1789 - va ainsi peu à peu devenir l'un des pôles de l'industrie cotonnière du Cailly.

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

A l'orée du XIXe siècle, la région gagne le surnom de « petite vallée de Manchester », des dizaines de filatures hydrauliques remplacent les moulins et les vastes prairies de la vallée se retrouvent exploitées pour faire sécher le tissu à l'air libre. La révolution industrielle, avec son flux de marchandises et de personnes, change radicalement le visage de la commune. Maromme connaît durant cette période une explosion démographique et voit sa population tripler. L'afflux de travailleurs, venus de la campagne pour travailler dans les usines, entraîne la construction des premiers quartiers ouvriers. La ville se transforme en profondeur sous l'impulsion de ses premiers maires (Nicolas Berrubé, Léon Leclerc, Ferdinand Leharivel) et devient vite l'une des plus importantes cités industrielles de l'agglomération rouennaise par le nombre, les dimensions et la productivité de ses entreprises.

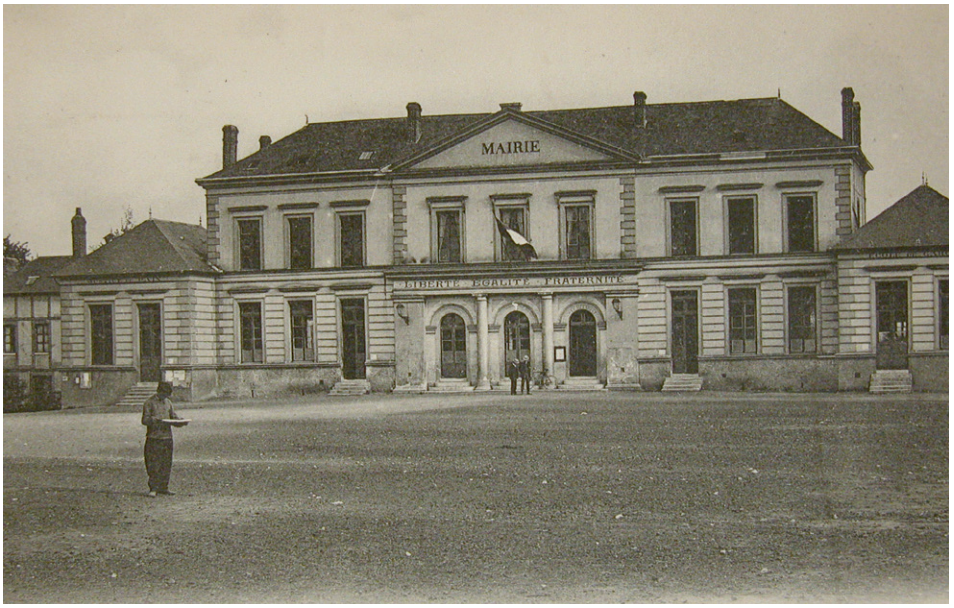

Outre les transformations urbanistiques, le XIXe siècle est également synonyme d'innovation et de modernité. Ainsi, Maromme se dote en 1840 de son premier marché puis d'une mairie-école deux ans plus tard. Du côté des transports, le chemin de fer arrive en 1847, suivi quelques décennies plus tard par le tramway (1873). Enfin, l'éclairage public des rues débute à partir de 1875, tandis que se met en place la distribution de l'eau potable dès 1881 avec l'industriel Charles Besselièvre.

En dépit de ces avancées, la seconde moitié du XIXe siècle est surtout marquée par la crise cotonnière. Les prémices de la concurrence étrangère, la modernisation coûteuse de la mécanisation, et les difficultés d'approvisionnement en matières premières vont obliger de nombreuses filatures à cesser leurs activités. La vallée du Cailly voit apparaître un mouvement de conversion industrielle, avec l'implantation des nouvelles industries dans les filatures et les ateliers textiles laissés vacants.

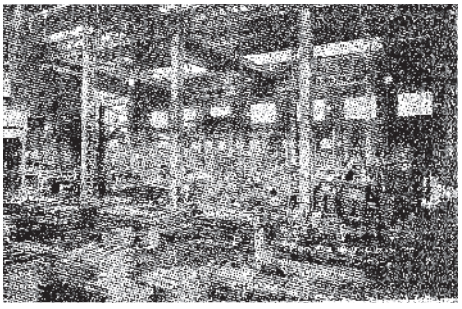

Etablissements Pinel - Fonderie de canons



Les Portes de la Ville



Quartier de la côte de Velours



Rue Jean Monnet



Projet du quartier pavillonnaire de La Maine



Pose de la première pierre des tours Auvergne & Bourbonnais



Construction du collège Alain

DU XXE SIÈCLE À NOS JOURS

L'ère du coton s'achève définitivement au milieu du XXe siècle à Maromme.
Elle laisse la place à des entreprises comme la fonderie Senard, l'imprimerie Féré ou encore la scierie Boury, toutes nées au début du siècle dernier. Peu d'évolutions alors, hormis le développement des voies d'accès pour les voitures individuelles qui s'imposent progressivement dans le paysage.

Après la seconde Guerre Mondiale, la commune entre dans une phase de reconstruction sous la conduite de l'ancien résistant Paul Vauquelin. Une multitude de chantiers voient le jour, conduisant à la création de nouveaux quartiers (Stade, Clair-Joie) et à l'apparition des grands ensembles. Des travaux de voirie sont également entrepris (création et extension des rues de la ville, développement des réseaux d'éclairage public et d'adduction d'eau) et plusieurs équipements municipaux apparaissent. La maison de retraite, le groupe scolaire Thérèse Delbos ou encore le stade naissent à cette époque.

L'urbanisation s'intensifie avec le changement de municipalité et l'arrivée de Colette Privat, à la fin des années 70. Pour lutter contre la crise du logement de nombreux programmes HLM à taille humaine sont mis en place sur l'ensemble de la commune et un nouveau quartier sort de terre avec les Portes de la Ville. La reconstruction du centre-ville est engagée, faisant naître plusieurs squares, parcs et jardins.

L'accès à l'éducation, à la culture, aux sports et aux loisirs est également au coeur des préoccupations. Le complexe Rabelais, l'espace Beaumarchais ou encore la reconstruction du lycée Bernard Palissy ouvrent leurs portes à la fin du XXe siècle.

Au cours des années 2000, la ville poursuit son développement immobilier. Elle se dote de nouvelles infrastructures durant les mandats de David Lamiray (médiathèque, maison municipale des associations), mais l'heure est désormais au réaménagement urbain et à l'amélioration du cadre de vie. Les opérations de rénovation, réhabilitation ou déconstruction supplantent les créations de résidences et une multitude d'espaces publics se voient requalifiés afin de rendre la ville plus agréable et fonctionnelle.

Maromme - qui est de nos jours pleinement intégrée au sein d'un territoire métropolitain - est en effet l'une des plus petites communes de l'agglomération. Chaque mètre carré est donc aujourd'hui précieux et implique de repenser le paysage urbain tout en préservant le patrimoine.

Écologie et développement durable, élevés au rang de priorités, forcent également à rebattre les cartes en tenant compte des enjeux futurs. Aussi, les zones naturelles se retrouvent à faire l'objet de projets de valorisation, avec notamment l'aménagement des chemins forestiers et la restructuration des berges du Cailly. Plus important encore, un réseau de chaleur biomasse est implanté côte de la Valette afin de produire une énergie durable issue de combustibles locaux.



Rue des Martyrs



Quartier Clair-Joie



Carte postale

ET DEMAIN ?

Cette construction - comme un symbole - fait écho aux premiers temps où les habitants de la vallée ne bénéficiaient que des apports de la nature. Elle inaugure aussi une nouvelle ère en s'inscrivant dans une démarche qui vise à limiter la pollution et la consommation des ressources. A travers elle, c'est toute une ville qui se réinvente, reconsidère son environnement et se tourne résolument vers l'avenir.



Creation d'un reseau de chaleur biomasse à l'échelle de la ville









UN PARKING VERT. Les travaux de réaménagement du parking de l'espace Beaumarchais sont en passe de s'achever. Le projet, conduit par les services de la Métropole Rouen Normandie, s'est appuyé sur **un cahier des charges voulu par les élus teinté d'écologie**. Ainsi, pour plus de verdure, les places de stationnement ont été conçues en pavés ajourés permettant non seulement de stabiliser le terrain mais surtout à la pelouse de pousser. Dans le même esprit, les agents municipaux du service des Espaces Verts ont également procédé à la plantation de quatre magnifiques liquidambars de 5 mètres de haut qui ornent l'îlot central. Enfin, deux bornes de recharge pour véhicules électriques vont être prochainement installées ainsi qu'un portique pour empêcher l'accès des véhicules lourds. Le parking restera néanmoins fermé encore quelques semaines afin de laisser le temps au gazon de s'enraciner.

À LA MAINE Rue des Forrières, ainsi qu'une partie de la route de Duclair, le plan pluriannuel de **réfection des trottoirs** mené par la Métropome Rouen Normandie se poursuit. Du côté de la rue Denis Papin, le **portique** accidenté à de nombreuses reprises par les poids lourds forçant le passage a été modifié. Ainsi, sur la structure existante, les agents des services techniques ont ajouté une barre suspendue par des chaînes, rabaissant ainsi la hauteur de passage de 3m50 à 2m90. Pour parfaire le dispositif visant à éviter le passage des camions au milieu d'une zone de logements, une caméra de vidéo protection a été implantée afin d'identifier les contrevenants. Enfin, la signalisation route de Duclair a été renforcée pour inciter les poids lourds à emprunter l'itinéraire qui leur est dédié.

LUTTONS CONTRE LE FRELON

ILS ARRIVENT DARE-DARE !



Le frelon asiatique est une espèce invasive de guêpe en provenance du sud-est asiatique, introduite accidentellement en France en cours de l'année 2004 lors de l'importation de poteries chinoises. La lutte contre cet hyménoptère est devenue une nécessité du fait d'un risque pour les insectes endémiques et pour la santé de l'homme. On ne détruit pas un nid de frelons asiatiques soi-même. Le combat contre cette espèce repose exclusivement sur la mobilisation de chacun en signalant la présence de nids proches des habitations, dans les parcs et les jardins, auprès de professionnels.

Pour les propriétés privées, une plateforme commune de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et du Groupement de Défense contre les Maladies Animales (GDMA), vous orientera vers une entreprise spécialisée. Cette dernière viendra détruire le nid en toute sécurité.
Pour joindre cette plateforme, composez le 02 77 64 57 76

L'intervention sera à la charge du propriétaire du lieu sur lequel le nid est identifié.
Si vous êtes locataire d'un logement social, vous devez impérativement en informer le bailleur qui fera le nécessaire pour enlever le nid de frelons. Si celui-ci se trouve sur le domaine public, c'est à la ville de Maromme d'intervenir en le signalant aux professionnels dédiés.

En cas de réaction allergique à une piqûre de frelon asiatique, contacter immédiatement le 15 ou le 112.

Maromme en vert

Désormais, chaque mois, Alexandre Lefebvre, maire-adjoint, vous livre quelques trucs et astuces pour agir en faveur de l'environnement

LE PIÈGE À FRELON ASIATIQUE

Matériels :
2 Bouteilles d'eau, de la ficelle, une perceuse munie d'un foret de 5mm, un couvercle (métallique si possible), de la grenadine, du vin blanc et de la bière

Etape 1 : Couper le goulot d'une bouteille

Etape 2 : Enfoncer le goulot dans le corps de la bouteille

Etape 3 : Avec la perceuse, percer le fond de la bouteille de plusieurs trous

Etape 4 : Prendre une autre bouteille et couper le culot de la bouteille sur environ 10 cm

Etape 5 : Enfoncer le culot de la bouteille 1 dans celui de la bouteille numéro 2

Etape 6 : Percez le couvercle de 2 trous latéraux en haut du piège, enfilez la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège

Etape 7 : Mettre un quart de volume de sirop de grenadine, un demi volume de bière Brune et un quart de volume de Vin Blanc

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ

CULTURE SOLIDAIRE

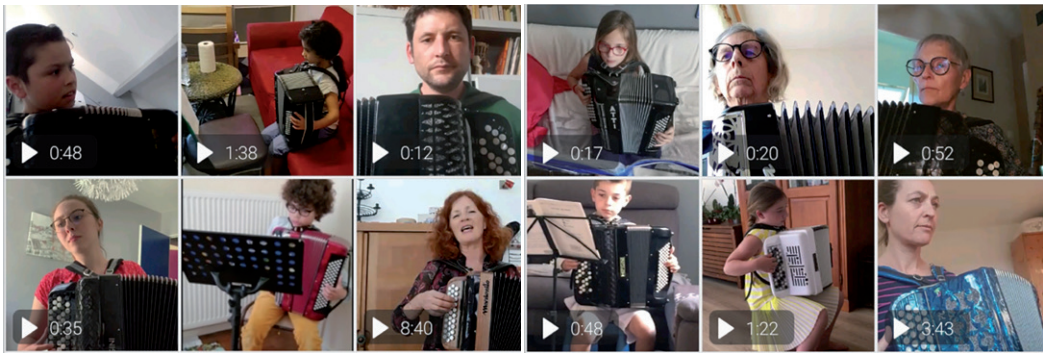

BIEN QUE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AIT TOUT MIS EN OEUVRE POUR POURSUIVRE L'ÉDUCATION MUSICALE ET MAINTENIR LE LIEN AVEC SES ÉLÈVES, LES COURS, COMME PARTOUT AILLEURS ONT ÉTÉ SINON ANNULÉS, AU MOINS PERTURBÉS. À CE TITRE, ET PARCE QUE LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES SUR LES MÉNAGES LIÉES AU COVID ONT IMPACTÉ NOMBRE DE MAROMMAIS, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE PROCÉDER À UNE REMISE D'IMPORTANCE SUR LES TARIFS DE L'ANNÉE EN COURS. EXPLICATIONS.

La proposition a été actée lors du conseil municipal du 23 mars dernier : les élus ont voté une remise exceptionnelle et significative des tarifs 2020 /2021 de l'école municipale de musique. Une décision prise dans le cadre des actions "Solidarité Covid" menées par la Ville, qui se justifie pour de multiples raisons.

D'abord parce que les différentes mesures sanitaires ont dégradé, quand elles n'ont pas tout simplement annulé l'enseignement musical. "*En soutien aux familles de l'école de musique, nous avons souhaité effectuer une remise exceptionnelle sur la facturation de l'année en cours*" explique Didier Simonin, adjoint à la culture. "*Celle-ci se traduit par un dégrèvement de 75% pour les élèves adultes et 25% pour les élèves mineurs.*" Cette différence tient compte du fait que les élèves adultes se retrouvent plus impactés par les mesures restrictives. En effet, si les mineurs ont pu retrouver le chemin de l'école de musique depuis janvier,

> ***un dégrèvement de 75% pour les élèves adultes et 25% pour les élèves mineurs.***

pour les adultes, l'enseignement se poursuit à distance.

L'adjoint poursuit "*Cette remise prend aussi sens dans une période économiquement difficile pour les familles et pour la culture (…) Notre conservatoire de musique est municipal. En cela, nous défendons l'idée qu'il doit être accessible à tous et pour aller plus loin que la culture est un bienfait que nous devons à tout prix préserver*".

En attendant de pouvoir fonctionner pleinement, l'école de musique a inventé une nouvelle façon de travailler. En visio, en présentiel ou en petit groupe... l'équipe de l'école n'a pas manqué de créativité pour que le lien perdure et que le plaisir d'apprendre à jouer d'un instrument soit autant que possible satisfait.

Une page numérique a également été créée *(https://padlet.com/ecolemusiquemaromme/1sch138kcg46)*, permettant aux élèves d'accéder à des ressources, mais aussi à tout un chacun de visionner un concert de l'école. "*Cette crise nous a poussés à mettre de nouveaux supports en place, à être créatifs et nous réfléchissons déjà à ces nouvelles actions que nous souhaitons conserver par la suite*" ponctue Emilie Loisel, directrice de l'école de musique.

Les **coups de coeur** du libraire

Des livres et nous... (du confinement)

Avant que ne sonne l'heure du reconfinement et que la médiathèque limite son accès en application des nouvelles mesures sanitaires, les bibliothécaires ont eu le plaisir d'accueillir Olivier Decoin de la librairie Colbert pour une présentation de la rentrée littéraire d'automne. Avec une verve toujours enthousiaste, il a partagé quelques uns de ses coups de coeur.



Les bibliothécaires en ont retenu trois :

Des diables et des saints
de Jean-Baptiste Andréa - éditions l'Iconoclaste
RTL Lire - Grand Prix - 2021

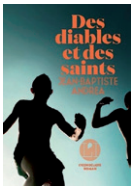

L'auteur multi-primé évoque dans ce troisième roman l'enfance orpheline de Joseph, son talent de concertiste au milieu des voyageurs indifférents et l'amour en fuite.

Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce
d'Edouard Baer - éditions du Seuil



Au cours d'un moment de panique où le narrateur sent que tout peut basculer, il se prend à imaginer d'autres vies. De grands destins. L'appel du large. Il invoque ses maîtres et se rêve André Malraux, Charles Bukowski, Thomas Bernhard, Romain Gary… Qu'auraient-ils fait à sa place ? Et lui, s'il osait être lui, que ferait-il ?
Edouard Baer, acteur et metteur en scène, livre ici une introspection publique, un hommage à des maîtres. Un exercice d'admiration magnifique !

Blanc autour
de Lupano et Fert - éditions Dargaud



La douceur du trait et des couleurs de Stéphane Fert sert à merveille ce scénario de Wilfrid Lupano, auteur de Les Vieux Fourneaux, qui s'est inspiré ici de faits réels pour raconter cette histoire de la première école pour jeunes filles noires des États-Unis, trente ans avant l'abolition de l'esclavage. Il y est question de solidarité et de sororité du point de vue des élèves noires. À lire absolument.

MÉDIATHÈQUE & BIBLIOTHÈQUE RESTENT OUVERTES :
Le Séquoia : mardi et mercredi, 14h-18h & samedi 10h-14h
Boccace : vendredi, 14h-18h

Suite à l'incendie des serveurs OVH à Strasbourg, le site internet **www.lireamaromme.fr est momentanément indisponible.**
N'hésitez pas à vous rendre sur la page facebook MarommeMaVille pour garder le lien avec les bibliothécaires de la médiathèque

EN AVANT LA MUSIQUE !



"*La musique, c'est le langage des émotions*" disait le philosophe Kant. C'est aussi et surtout un langage universel, un formidable véhicule pour voyager et, par ces temps de confinement, un bon remède contre la morosité.
Un petit rappel s'impose. On ne le répétera jamais assez mais la médiathèque Le Séquoïa concocte régulièrement des play-list à l'attention des adhérents. Aux commandes de ces sélections toujours avisées, Fabien surfe sur l'actualité pour proposer des découvertes ou des redécouvertes. Dans le cadre du Printemps des Poètes par exemple, il est allé piocher dans la chanson française d'hier et d'aujourd'hui pour cueillir quelques pépites sonores. De Grand Corps Malade à Georges Brassens en passant par Alain Bashung, Benjamin Biolay ou encore Claude Nougaro, cette compilation laisse entendre les reprises des plus beaux textes poétiques. A se délecter sans modération.

maromme.mt.musicme.com/#/radios/

musicMe



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

ENSEMBLE, CONTINUONS DE PARTAGER NOS IDÉES
POUR CONSTRUIRE **LA MAIRIE DU XXIème SIÈCLE**

Scannez-moi !

Pour répondre au questionnaire de satisfaction
ou retrouvez-le sur : **www.bit.ly/MairieXXI**

VILLE DE
MAROMME



Pour connaître le nom :
Médecin de garde 116 117
Pharmacie de garde 3237
Vétérinaires 02 35 91 03 16

Samu	**15**
Police	**17**
Pompiers	**18**
Toutes urgences	**112**

Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers pompiers ou samu

Police Municipale de Proximité : 06 34 54 59 65

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
Alerter les secours par SMS ou Fax - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

Centre anti-poison **02 35 88 44 00**
Hôpital Charles Nicolle

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
17, rue de l'Eglise - Maromme

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Sexualité-Contraception Avortement **0 800 803 803**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe -
Lun. au ven. 9h30 à 19h30 - Sam. 9h30 à 12h30

Agir contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
Violences conjugales **3919**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
Lun. au sam. 8h à 22h - Fériés 10h à 20h

S.O.S. Viol femmes **0 800 05 95 95**
N° Vert gratuit depuis un poste fixe
Lun. au ven. 10h à 19h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 9h à 23h

Allo Enfance maltraitée **119**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
24h/24, 7jrs/7

Non au Harcèlement **3020**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
Lun. au ven. 9h à 21h - Sam. 9h à 13h

Net écoute (Cyber harcèlement) **0 800 200 000**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au ven. 9h à 19h

Discriminations raciales **0 810 005 000**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 23 13 13**

Radicalisation **0 800 005 696**
Stop-djihadisme.gouv.fr

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).
Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité Rassemblée

(PS - EELV - DVG - Ensemble)

La majorité municipale a souhaité soutenir l'initiative du Maire David Lamiray en proposant au Conseil Municipal une réduction «solidarité Covid» pour les élèves de l'école de musique avec une remise de 75% pour les adultes et 25% pour les enfants afin de compenser les désagréments engendrés par la pandémie avec des cours annulés. Face à cette crise sans précédent, voilà une mesure qui s'ajoute au 20 000€ pour les commerçants et au 40 000€ pour les associations. Responsable et engagés nous avons su prendre nos responsabilités pour répondre à l'enjeu de cette crise sanitaire sans précédent. Soyez vigilants, les gestes barrières s'imposent encore à nous avec des vaccins qui se font toujours attendre.

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»

(LR- UDI)

Nous faisons suite à l'article de la majorité municipale dans la tribune de mars concernant le vote du budget.
Nous assumons pleinement notre choix de l'abstention, il y a des écritures comptables pour lesquelles nous n'avions pas assez de précisions, cela nous parait tout à fait cohérent dans notre position de s'abstenir.
Nous sommes en démocratie et libres de nos choix nous ne votons pas systématiquement contre toutes les délibérations, celles qui nous semblent être pour le bien des administrés nous les cautionnons et les votons.
Nous espérons bientôt retrouver notre liberté de mouvement mais en attendant, privilégiez les gestes barrière et portez le masque en toutes circonstances.

En réponse à la catastrophe de l'usine Lubrizol
les 71 communes de la Métropole Rouen Normandie lancent

ALERTE SMS RISQUES

industriels et naturels

Inscrivez-vous GRATUITEMENT

metropole-rouen-normandie.fr ou sur Ma Métropole



Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr
0 800 021 021
Service & appel gratuits

VILLE DE MAROMME

métropole ROUEN NORMANDIE